



« Quand le rythme change, la cadence change! » : Réinvention ou reproduction au cœur des parcours masculins d'entrée dans la vie adulte à Cotonou?

Judicaël Alladatin

(Enseignant-chercheur à l'école nationale de statistique, de planification et de démographie de l'Université de Parakou. Bénin)

Appoline Fonton

(Doctorante à l'Université Laval. Québec, Canada)

Résumé

Cet article s'intéresse aux transmissions intergénérationnelles, sous l'angle de la dynamique des parcours masculins d'entrée dans la vie adulte et des logiques sous-jacentes dans la ville de Cotonou.

L'objectif de cette exploration des parcours d' « adultisation » de deux cohortes de Cotonnois, est d'appréhender l'existence ou non d'un modèle « hégémonique » d'itinéraire d'entrée dans la vie adulte, ainsi que sa reproduction ou sa réinvention à travers les générations.

La démarche méthodologique repose sur l'analyse qualitative de contenu de 31 (11 aînés et 20 jeunes) entrevues semi-dirigées à forte teneur biographique faisant état des récits de parcours d'entrée dans la vie adulte.

En dépit de la prédominance d'un modèle « hégémonique » caractérisé notamment par le type ritualiste au sein de la cohorte des aînés, on constate que ce modèle traditionnel cohabitait déjà avec d'autres types de parcours d'entrée dans la vie adulte. En comparaison avec les individus nés entre 1945 et 1960 (aîné), on note chez les individus nés entre 1975 et 1990 (jeune) une pluralisation relative des parcours d'entrée dans la vie adulte ainsi qu'une tendance vers l'allongement des parcours. De ce fait, même si le modèle de masculinité « hégémonique » persiste à travers les générations, il a subi plusieurs transformations et cède progressivement la place à des modèles de plus en plus centrés sur l'autonomie (pseudo-ritualiste, harmoniste, atypique). Les modèles prédominants au sein de la cohorte des jeunes maintiennent cependant plusieurs affinités avec le modèle hégémonique qui prédomine au sein de la cohorte des aînés.

Pour les deux cohortes étudiées, le parcours d'entrée dans la vie adulte se déroule dans des contextes très différents d'insertion dans le jeu des opportunités socio-économiques, des aspirations personnelles et des conjonctures. De ce fait, les mobilités, les comportements démographiques, les positionnements sociaux ainsi que la régulation sociale se transforment en maintenant plusieurs affinités avec les modèles antérieurs.

Notre étude apporte une contribution à la compréhension des enjeux du devenir adulte, ainsi que des paradoxes générationnels de la jeunesse en milieu urbain.

Mots clés : « adultisation », parcours d'entrée dans la vie adulte, transmissions intergénérationnelles, transformation sociale, masculinité, lien social.

1. Introduction

Depuis trois décennies environ, le lien social en Afrique de l'Ouest est confronté à l'épreuve des mutations démographiques ¹, sociales ² et notamment de la crise économique persistante. Sous l'effet de ces mutations, Attias-Donfut et Rosenmayr (1994) sont d'avis que :

« dominées par les générations d'anciens qui assumaient jusqu'alors la transmission des savoirs et l'exercice de l'autorité, les sociétés africaines connaissent aujourd'hui une rupture qui remet largement en question l'équilibre traditionnel. Les jeunes gagnent les villes et ce qu'ils y apprennent n'a guère de rapports avec la sagesse que les «vieux» avaient jadis à cœur de communiquer à leurs descendants. Du coup « les hommes de référence ne sont plus reconnus » : on a changé de monde » (Attias-Donfut et Rosenmayr, 1994, p. 126).

Cette affirmation met en évidence la problématique des transmissions entre les générations et suppose que la socialisation serait passée d'un modèle communautaire traditionnelle vers un modèle d' « hyperindividualisation ». Notre travail de recherche vise à étudier les transmissions intergénérationnelles, sous l'angle de la dynamique des parcours masculins d'entrée dans la vie adulte et des logiques sous-jacentes. Il s'agit d'appréhender à la fois les résistances aux changements (pérennité et reproduction à travers les générations), ainsi que les subversions et transformations au sein du modèle masculin de parcours d'entrée dans la vie adulte.

L'analyse de la bibliographie révèle l'existence de plusieurs études antérieures sur les mutations de parcours d'entrée dans la vie adulte en Afrique (Calvès, Kobiane et Martel, 2007 ; Calvès, Bozon, Diagne et Kuepie, 2006 ; Hertrich et Lesclingand, 2003 ; Berrou et Gondard-Delcroix, 2011 ; Antoine 2001, Antoine, Barbary, Bocquier, Fall, Guisse, Nanitelamio 1992 ; Marroquin, 2009 ; Mouvagha-Sow M., 2002). . Les différents chercheurs abordent les parcours d'entrée dans la vie adulte sous l'angle des trajectoires et quatre types de trajectoires reviennent souvent dans les analyses : la trajectoire professionnelle, la trajectoire résidentielle, la trajectoire de « vie féconde » et la trajectoire matrimoniale. Cependant, d'une part, aucune étude n'a encore été réalisée sur les parcours d'entrée

¹Poussée démographique, poids de la jeunesse, amorce timide de la transition

²Modernité, modernisation, urbanisation, démocratisation, mondialisation

dans la vie adulte dans le contexte béninois, d'autre part, aucune de ces études ne porte spécifiquement sur les parcours masculins à propos desquels les stéréotypes de virilité et d'adhésion aux normes traditionnelles sont toujours véhiculés. Or, l'analyse de l'entrée dans la vie adulte à la lumière du nombre croissant de jeunes citadins vivant dans un état transitoire flou entre « l'enfance et l'âge adulte » (Calvès et al., 2006,) peut permettre d'appréhender la dynamique des transmissions entre générations et d'adapter en conséquences les politiques sociales aux nouvelles conditions des jeunes, pour soutenir efficacement leur transition vers la vie adulte.

La présente recherche a pour objectif de tracer un portrait comparé des parcours d'entrée dans la vie adulte d'hommes issus de deux cohortes de cotonnois (Bénin) marquées par des contextes socio-économiques forts différents : les aînés de 52-67 ans, nés entre 1945 et 1960, inscrits dans le contexte du paternalisme étatique pourvoyeur d'emploi (Banegas, 1995, 2003 ; Dossa, 1999, 2010 ; Gnidéhou, 1995, Loko, 2001 ; Noudjenoume, 1999 et les jeunes (22-37 ans, nés entre 1975 et 1990 inscrits dans le contexte de la crise économique et du renouveau démocratique (Banegas, 1995, 2003 ; Dossa, 1999, 2010 ; Gnidéhou, 1995, Loko, 2001 ; Noudjenoume, 1999).

2. Dynamiques socio-économiques et démographiques dans la ville de Cotonou : Un contexte favorable à la réification des valeurs traditionnelles?

Il est important de positionner l'évolution de la transmission des modèles de masculinité dans le contexte des dynamiques économiques et démographiques en cours dans la ville de Cotonou depuis les indépendances à nos jours.

Porte océane et aéroportuaire, Cotonou était déjà la capitale commerciale de la colonie Dahoméenne (nom du Bénin avant l'indépendance) et abritait le siège de toutes les maisons de commerce, ainsi que les quatre premières banques du Dahomey³. L'intérêt accordé à Cotonou pendant la période

³ Banque d'Afrique occidentale (BAO), Banque nationale pour le commerce et l'industrie (BNCI), Crédit Lyonnais (1942) et Banque commerciale africaine (1950)

coloniale à cause de sa position géographique au bord de la côte atlantique s'est poursuivi après l'indépendance (1960).

En effet, l'entrée du pays dans l'ère de l'indépendance le 1er août 1960, n'a fait qu'accélérer la polarisation des investissements publics à Cotonou. Plusieurs réalisations urbanistiques et socio-économiques ont vu le jour entre 1960 et 1985 à la faveur des deux premiers plans de développement économique et social du Bénin (1962-1966 et 1966-1970) qui accordèrent à Cotonou plusieurs financements en plus d'une responsabilité de siège du gouvernement. Avec l'installation du siège du gouvernement à Cotonou en 1963, on assiste à une installation importante des fonctionnaires et de leurs familles (ministère et direction de services publics notamment). D'autres réalisations d'infrastructures à fort potentiel en création d'emploi s'enchaînent alors : construction du grand marché international de Dantokpa à partir de 1968, du stade omnisports de Kouhounou et des hôtels PLM Alédjo et Shératon, etc.

À partir de 1974, le marxisme-léninisme devient la nouvelle philosophie politique du pays et le socialisme scientifique la nouvelle voie de développement économique, sous l'impulsion du Général Mathieu Kérékou, arrivé au pouvoir en 1972 (Banegas, 1995, p. 34). Sur le plan économique, cette réorientation s'est traduite par l'extension rapide des sociétés d'État suite à la vague de nationalisation. De douze en 1972, le nombre d'entreprises publiques et semi-publiques passe rapidement à 120 en 1980. Selon le recensement des entreprises réalisé par l'INSAE en 1976, sur les 75 entreprises industrielles recensées au Bénin, 63 étaient localisées à Cotonou (Sotindjo, 2009 p. 107). Le recensement des entreprises en 1980, montre que 71% des entreprises modernes, 69,6% des travailleurs d'entreprises modernes et 80% des cadres supérieurs des entreprises, se retrouvent à Cotonou qui est devenue une plate-forme incontournable en tant que marché de l'emploi et destination privilégiée des primo demandeurs d'emploi et autres déclassés du monde rural (Guignido, 1992, p. 83).

Le gouvernement marxiste intégrait automatiquement à la fonction publique les diplômés de la seule université de l'époque (Université Nationale du Bénin), ceux des écoles normales d'enseignants et d'instituteurs ainsi que

les Béninois formés à l'extérieur, provoquant ainsi un gonflement des effectifs de l'administration publique. Entre 1977 et 1980, l'effectif de l'administration publique béninoise a connu une croissance de 48%, avec des effets bénéfiques pour Cotonou, siège du gouvernement (Guingnido, Op. Cit.). Selon Loko (2001, p. 2), les effectifs sont passés de 9200 à 47000 agents permanents de l'État entre 1972 et 1987. Le rythme moyen de croissance de la ville de Cotonou passe de 4 % par an entre 1945-1955 à plus de 8 % entre 1976 et 1985 avant de descendre à 4 % au cours des années 1990 à 2000 (Sotindjo, 1999). Cette baisse du taux de croissance de la population cache des dynamiques d'extension de la ville de Cotonou vers sa périphérie, mais révèle aussi un ralentissement de flux migratoire consécutif à la dégradation des conditions de vie dans la ville (1989-1990).

En effet, à la faveur de la crise économique devenue politique, de la corruption au cœur de l'appareil d'État et de la baisse des soutiens venant de l'Est (chute du mur de Berlin), plusieurs entreprises publiques en difficultés (1982-1983), ont mis en place des plans de liquidation. Le Bénin entre en 1989 dans une nouvelle ère et après quelques années de tension politique, la conférence nationale permet l'entrée au gouvernement du président Soglo qui, malgré la situation économique désastreuse, conduit le pays vers sa première élection présidentielle démocratique. Les négociations avec les Institutions de Bretons Woods aboutirent à un premier programme d'ajustement structurel en 1989, suivi d'un second en 1991. Ces programmes d'ajustement ont entraîné des vagues de mise à la retraite, de licenciement massif et une dégradation des conditions de vie des Cotonnois.

Selon l'observatoire de l'emploi, entre 1990 et 1995, 17410 emplois ont été supprimés dont 9500 spécifiquement dans la fonction publique (Projet Ben/87/023, Cotonou, p. 23). Le taux de chômage à Cotonou est estimé en 1993 à 8,5 % et celui du sous-emploi à 30 % (Agoli-Agbo, 1996, p. 1). La situation des années 90 est donc complètement inédite, lorsqu'on sait par exemple qu'en 1968, le taux de chômage et de sous-emploi avoisinait ensemble à peine 4 % à Cotonou (Hausser, 1970, p. 672). Cotonou doit désormais faire face à de plus en plus de problèmes de gestion urbaine, de chômage, de sécurité. L'économie s'« informalise » à outrance puisque les nombreux chômeurs et les nouveaux diplômés développent désormais des stratégies de débrouille (taxi-moto, vente d'essence frelatée en provenance

du Nigéria voisin, etc.). De 536827 en 1992, la population Cotonnoise passe à 665100 habitants en 2002. Une population confrontée à des conditions de vie devenues certes plus modernes, mais plus difficiles et inégalitaires.

1. Précisions sur le cadre théorique et la démarche méthodologique

Cette étude s'inscrit dans une épistémologie post-positiviste où, la réalité sociale est saisie du point de vue de l'acteur avec une part de normativité quasi inévitable et où l'objectivité reste un idéal dont il faut s'approcher le plus possible (Olivier de Sardan, 1998).

Le cadre théorique de la recherche repose sur trois principaux éléments. Le premier élément concerne les théories de l'interdépendance dynamique (Elias, 1995, 2001) et de la réciprocité (Mauss, 2001), qui nous permettent de nous inscrire dans la perspective du relationnisme méthodologique ou, comme l'appelle Georg Simmel, la perspective de l'« individualisme structural » où, les individus font la société et les sociétés font l'individu (Simmel, 1908). L'individualisme structural se propose de comprendre comment les structures sociales sont des formes émergentes des interactions tout en montrant que ces structures exercent une contrainte sur ces interactions. Il s'agit d'une dualité d'analyse qui s'oppose à l'individualisme méthodologique atomiste dans lequel les acteurs sont séparés. Cette dualité suggère que ce sont les individus qui, en adhérant à un groupe social en fonction de leurs intérêts et du contexte, par choix ou par nature, font le groupe social. Mais à partir du moment où les groupes sociaux ne connaissent vraisemblablement plus de frontière ni de délimitation tranchée, ce sont les groupes sociaux auxquels appartient l'individu qui en exerçant une contrainte relativement formelle lui confèrent son individualité.

Le second élément de notre cadre théorique repose sur les trois dimensions de relation entre individus, familles et sociétés, identifiées à travers la littérature : communautaire, « hyperindividualisation » et individualisation communautaire⁴. Dans la dimension communautaire, le lien de filiation a

⁴Cette systématisation en trois schèmes théoriques des perspectives d'analyse des relations entre individu, famille et société a été réalisée par nos soins à partir d'une méthodologie d'analyse typologique de la documentation basée sur trois critères discriminants : le ou les types de liens sociaux abordés, leur importance (centralité relative et intensité absolue), le(s) finalités des liens sociaux (protection sociale, intégration sociale et satisfaction du besoin

une centralité relative plus forte que les autres types de liens et une intensité absolue dans toutes les dimensions de la finalité du lien social (protection sociale, intégration sociale, besoin de reconnaissance). Le modèle d'hyperindividualisation part du postulat selon lequel, avec les transformations de la société, les instances traditionnelles de socialisation sont mises à mal créant une extinction des fonctions de la famille, une désaffection du politique et à une crise de l'école et des autres instances de socialisation. Cette désorganisation sociale serait à la base d'une rupture cumulative des liens caractérisés par : l'échec du projet étatique, la montée de l'individualisme, l'effritement des relations sociales authentiques, la recomposition autour de valeurs hédoniques. L'« hyperindividu » est « centré sur la réalisation émotionnelle de soi, avide de jeunesse, de plaisir, incité à jouir, obsédé par son corps, sa forme, par une recherche constante d'auto réalisation » (Lipovsky, 1983, p. 35). Le modèle d'individualisation communautaire quant à elle suppose une certaine importance relative de tous les quatre types de liens dans le contrôle social de l'individu. Avec la post-modernité, il y a une généralisation de la compétition et de la concurrence qui exige une certaine individualisation. Mais au fur et à mesure que la réussite individuelle devient la forme dominante de la participation sociale, on voit apparaître des formes de néo-communautarisme favorisées entre autres par le sentiment d'être exclu de l'accès à la concurrence (Ehrenberg, 1991) justifiant ainsi le besoin des individus de s'inscrire dans une relation d'interdépendance entre eux et les groupes sociaux, c'est-à-dire dans une individualisation communautaire ou démocratique.

Enfin, le dernier élément du cadre théorique repose sur la perspective de parcours de vie qui permet d'orienter l'étude sur les unités conceptuelles significantes pour les acteurs dans le contexte d'étude. Les parcours de vie individuels se composent d'un ensemble de trajectoires, plus ou moins liés entre eux et renvoyant aux différentes sphères (ou, selon les auteurs, champs, système d'actions, mode de vie) dans lesquelles se déroule l'existence individuelle : on parle ainsi de trajectoire scolaire,

de reconnaissance). Un article a été soumis à cet effet dans une revue de sciences sociales et est actuellement en évaluation.

professionnelle, familiale ou associative (Lalive d'Épinay et al., 2005, p. 202). Les diverses trajectoires constitutives d'un parcours de vie individuel se présentent comme des séquences plus ou moins ordonnées de positions relativement durables souvent associées à des ressources, normes, valeurs et rôles spécifiques de transitions et d'événements.

L'approche des parcours de vie apparaît comme une perspective particulièrement féconde pour la présente recherche pour deux raisons principales : elle permet de dépasser les limites de l'approche des seuils afin de prendre en considération la dimension temporelle ainsi que les probables bifurcations dans l'analyse des diverses trajectoires de vie et plus généralement de l'ensemble du parcours d'entrée dans la vie adulte. Il offre ensuite l'occasion d'articuler, sur les plans théorique et empirique, les logiques structurelles, symboliques et psychologiques de l'agir des individus, et la capacité d'action et de choix propres de ces derniers à travers un positionnement dual des parcours de vie en tant que socialement organisé et individuellement construit. À cet effet, l'accent est mis sur la co-construction entre chercheur et acteurs dans le processus de recherche.

De ce fait, dans le cadre de nos travaux, le concept de parcours d'entrée dans la vie adulte a été co-construit avec nos répondants. Il est conçu comme étant un parcours qui sous l'influence de facteurs naturels (génétique ou liés à l'environnement) et de l'écosystème social, devient jalonné de transitions et d'événements touchant principalement quatre (4) types de trajectoires : trajectoire d'insertion professionnelle, trajectoire résidentielle, trajectoire de vie de couple et trajectoire de vie féconde. Les facteurs naturels concernent les aptitudes génétiques (handicap naturel, par exemple), mais aussi l'environnement de naissance et de vie (notamment l'accessibilité à une école et à l'eau potable dans la région d'habitation). L'écosystème social, quant à lui, fait référence à la socialisation, à la culture et aux rites qui contribuent à construire l'individu. Facteurs naturels et écosystème social sont des éléments qui influencent la construction de l'individu et donc le devenir adulte.

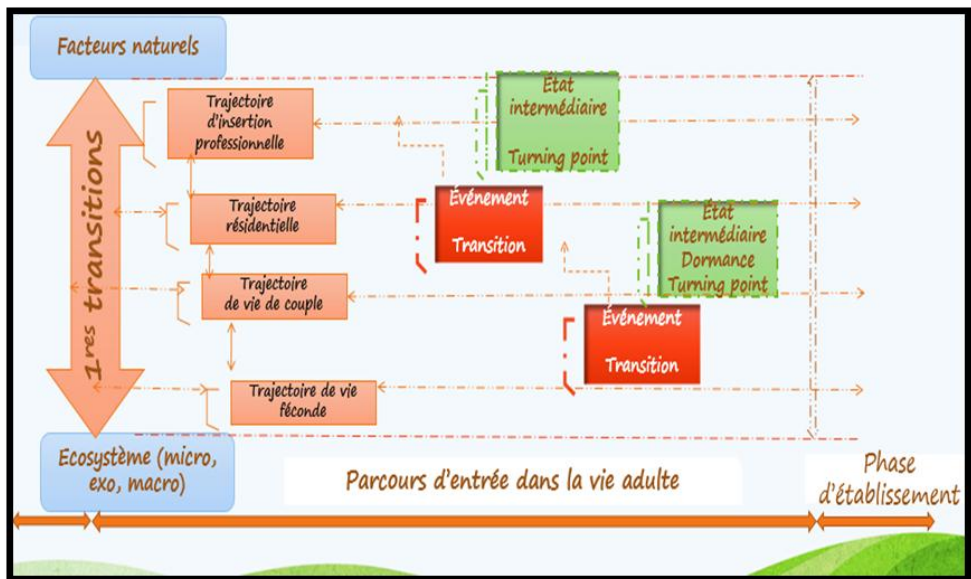
Comme l'indique la figure 1 (voir page suivante), événements et transitions n'ont pas toujours vocation à faire évoluer le parcours dans une perspective de continuité. Ils peuvent aussi agir pour créer selon le cas des « états intermédiaires » qu'on peut qualifier de « dormances biographiques ».

L'état de « dormance biographique » est celui qui plonge l'individu de façon relativement prolongée dans une situation d'entre-deux. Par exemple,

une cohabitation résidentielle de plus ou moins longue durée avec un membre de la famille outre que le père et la mère au lieu d'une évolution vers l'autonomie résidentielle, ou encore un statut de « stagiaire à durée indéterminée » au lieu d'une évolution vers un « vrai premier emploi rémunéré ».

Il faut cependant, distinguer transition et événement, car un événement fait référence aux changements très abrupts et inattendus (Elder, 1998, Settersten, 1999), qui selon le cas peut créer une véritable bifurcation (turning point) ou une réorientation des trajectoires et du parcours de vie. On parle alors d'événements idiosyncratiques pour désigner « ...ces circonstances particulièrement cruciales qui provoquent un changement durable et substantiel, souvent même une cassure dans le déroulement de la vie » (Lalive d'Épinay et Cavalli, 2009, p. 26).

Figure 1 : Représentation schématique de l'opérationnalisation du parcours d'entrée dans la vie adulte



Source : Notre propre conception à partir de la littérature et des résultats de la pré-enquête

Certains événements idiosyncrasiques sont particulièrement cruciaux et peuvent infléchir le parcours d'entrée dans la vie adulte pour provoquer un changement durable et substantiel, un aller-retour biographique (« turning points ») ou « souvent même une cassure, dans le déroulement de la vie » (Lalive d'Epinay et Cavalli, 2009, p. 26). Par exemple, le retour à une situation de sans emploi après une période d'emploi stable, l'incendie d'une maison où l'on réside et dont on est propriétaire, sont des événements susceptibles de produire des « turning points » (Elder, 1998), encore appelés bifurcations biographiques, c'est-à-dire des moments dans lesquels l'existence change significativement de direction ou devient discontinue.

Si les événements et les transitions à l'origine des bifurcations, des états intermédiaires et des dormances biographiques traduisent des dynamiques structurantes de biographies personnelles, ils sont aussi la résultante des dynamiques socio-économique et démographique, mais aussi de la redéfinition des rapports sociaux, entraînant des possibilités de pluralisation voir d'individualisation des parcours d'entrée dans la vie adulte. Sur le plan méthodologique, il s'agit d'une étude qualitative qui repose sur l'analyse de contenu de 31 (11 aînés et 20 jeunes) entrevues⁵ semi-dirigées à forte teneur biographique faisant état des récits de parcours d'entrée dans la vie adulte. Les répondants ont été échantillonnés à partir des données d'une vaste enquête quantitative auprès de 500 ménages et de leurs membres de plus de 18 ans, sur l'activité économique des ménages urbains à Cotonou (Enquête du Programme Famille, genre et activités en Afrique de l'Ouest, 2012⁶). La procédure d'échantillonnage est à plusieurs niveaux⁷ et orientée seulement vers les individus qui remplissent les critères d'inclusion de notre étude en termes d'âge. Cette procédure n'est certes pas représentative sur le plan statistique, mais comparativement aux méthodes d'échantillonnage habituellement utilisées dans les approches qualitatives (échantillonnage non probabiliste au jaugé, par exemple), elle présente

⁵ Les données proviennent d'une enquête biographique (55 répondants) effectuée en 2012 à Cotonou sur les parcours de vie d'individus issus de deux cohortes (Jeunes et Aînés), dans le cadre d'une thèse de Doctorat (Auteur, 2014, Faculté des sciences sociales, université Laval)

⁶ Pour plus de détails sur le programme FAGEAC, visitez : <http://www.benin.ird.fr/toute-l-actualite/l-actualite/atelier-de-demarrage-du-programme-familles-genre-et-activites>

⁷ Aléatoire au niveau du choix des quartiers, aléatoire dans le choix des ménages et raisonné au sein du ménage.

l'avantage de permettre d'éviter les écueils liés à un corpus d'informateurs biaisé. Le choix et la définition des trajectoires abordées, ainsi que les dimensions de la typologie des parcours proviennent de l'analyse des données de vingt entretiens de pré-enquête réalisée en deux phases. Cette pré-enquête a notamment permis de recueillir des informations sur la perception des répondants sur la délimitation entre adolescence, vie adulte et parcours d'entrée dans la vie adulte. Elle a aussi permis de mieux cerner dans la perspective des spécificités du milieu d'étude, les diverses trajectoires qui pourraient entrer en ligne de compte dans le parcours d'entrée dans la vie adulte, leurs enchaînements et temporalités supposément idéaux typiques, les possibilités de variantes ainsi que les types d'interactions sociales et leur rôle, soutien ou support dans la régulation du parcours d'entrée dans la vie adulte. Enfin, la pré-enquête a permis de finaliser et d'affiner les outils de collecte de données.

Sur la base de la perception des répondants de la phase de préenquête, quatre trajectoires ont été choisies et conceptualisées de manière à intégrer des formes nouvelles de transitions, de blocages ou de fausses transitions :

- Trajectoire d'insertion professionnelle : il s'agit des alternances de situations socioprofessionnelles (première contribution économique au ménage, petit « job », sous-emploi, précarité, chômage, intérim, contrat à durée déterminée, contrats à durée indéterminée, formation-emploi, etc.) de tous types, significatifs pour l'individu dans le déroulement de sa vie.
- Trajectoire de vie de couple : il s'agit des successions de célibat et d'union où l'individu estime qu'il était en couple, que les deux personnes aient vécu sous le même toit ou non, qu'ils aient eu des enfants ou non.
- Trajectoire résidentielle : on inclut ici les alternances de lieu de résidence pendant une période assez significative selon l'individu pour que ce lieu puisse prendre l'appellation, en langue nationale fon, de « dô tin », insuffisamment et littéralement traduite en français comme étant la « crèche » ou « la piaule » même si l'on n'est pas le propriétaire ou le principal payeur de loyer. Il ne s'agit cependant pas simplement d'un lieu où l'on a passé une ou deux

nuits, mais d'un lieu qui revêt une signification sociale particulière en tant que dortoir, mais aussi espace de vie sociale.

- Trajectoire de « vie féconde »: il s'agit ici des successions d'unions ayant conduit à une grossesse, que cette dernière soit parachevée par un avortement, une fausse couche ou une naissance, que l'enfant ait survécu ou non.

Trois dimensions fréquemment évoquées lors des discussions de la pré-enquête nous permettent de différencier les divers types de parcours.

- la temporalité

La temporalisation est le fait d'inscrire l'observation d'une situation donnée dans un processus dynamique, à travers le temps. La dynamique temporelle du parcours d'entrée dans la vie adulte d'un individu fait référence non seulement aux temporalités des trajectoires enchâssées, mais aussi au temps historique au sein duquel s'inscrit le parcours individuel. Trois modalités ont été définies pour ce critère:

- Achèvement des quatre transitions clés⁸ en 4 ans ou moins
- Achèvement des quatre transitions clés en plus de 4 ans et moins de 8 ans
- Non-achèvement de toutes les quatre transitions clés, 8 ans après la première.

- l'enchaînement des transitions

L'enchaînement des transitions concerne l'ordre de succession des transitions. Cet enchaînement n'est jamais linéaire. Les différentes transitions, événements, bifurcations et états intermédiaires de chaque trajectoire, s'enchevêtrent énormément. Mais aux fins de la typologie, nous

⁸Les quatre transitions clés concernent la première expérience d'insertion professionnelle, la première autonomie résidentielle (et non la décohabitation), la première mise en couple et la première naissance

nous intéressons seulement aux quatre transitions clés. Deux modalités ont alors été créées pour ce critère:

- enchaînement de type idéal⁹ enchaînement de type autre que celui idéal

- la centralité du réseau familial dans la production du parcours

Ce critère est relatif aux ressources, soutiens, supports et encadrements fournis par l'entourage (famille, État, communauté sociale), et qui détermine ou conditionne l'évolution du parcours d'un individu dans un sens et non dans un autre.

Deux modalités sont reliées à ce critère de typologie:

- centralité absolue du réseau familial
- non-centralité absolue du réseau familial (c'est-à-dire centralité relative ou non-centralité).

4. Dynamique des grands schèmes de parcours masculins d'entrée en vie

Dans cette section, nous proposons un essai de typologie des parcours d'entrée dans vie adulte. Cet essai de typologie constitue un moyen de décrire les parcours, d'appréhender leur distribution à travers les générations, mais aussi de mieux comprendre les caractéristiques qui structurent les biographies d'entrée dans la vie adulte des individus en fonction de la cohorte.

L'analyse des données collectées à la lumière des trois dimensions de typologie énoncées nous permet de proposer un essai de typologie des parcours d'entrée dans la vie adulte. Au total, sept types de parcours

⁹L'enchaînement des transitions clés est dit de type idéal lorsque, la première transition professionnelle doit normalement précéder toutes les autres transitions, suivie de l'autonomie résidentielle et de l'entrée en vie de couple qui peuvent être jumelée ou interchangeable, puis enfin la première naissance.

d'entrée dans la vie adulte ont été identifiés : ritualiste, harmoniste, expérientiel, pseudo-ritualiste, autonomiste, atypique et erratique. Le tableau 1 permet de faire une synthèse des principales caractéristiques nodales de chaque type de parcours identifiés.

Tableau 1 : Synthèse des principales caractéristiques nodales de chaque type de parcours

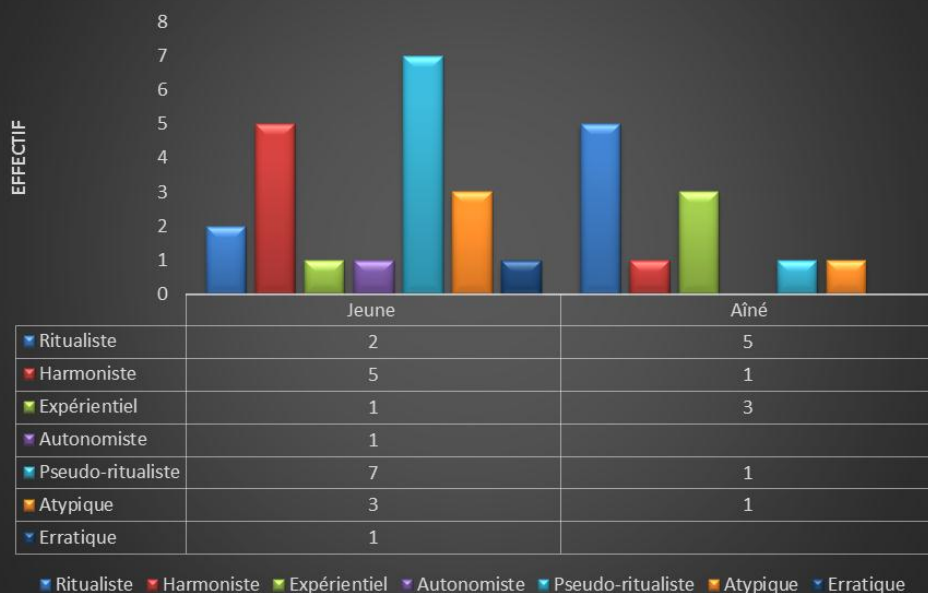
Type de parcours	Synthèse des principales caractéristiques nodales
Ritualiste	- Enchaînement de type idéal des transitions clés se déroulant dans un intervalle de temps égal ou inférieur à 4 ans - Centralité absolue du réseau familial dans la production de ce type de parcours - Centralité relative du lien civique et du lien de participation élective
Harmoniste	- Enchaînement de type idéal des transitions clés se déroulant dans un intervalle de temps inférieur ou égal à 8 années. - Prédilection de l'insertion professionnelle et possibilité de vie de couple sans cohabitation des conjoints - Centralité relative du réseau familial et du lien de participation élective
Expérientiel	- Enchaînement de type autre que celui idéal, où les quatre transitions clés se déroulent dans un intervalle de temps inférieur ou égal à 8 années - Centralité absolue du réseau familial
Autonomiste	- Enchaînement de type autre que celui idéal, où les quatre transitions clés se déroulent dans un intervalle de temps inférieur ou égal à 8 années - Centralité relative du lien de participation élective, du lien de filiation et du lien civique et parfois centralité absolue du lien de participation élective
Pseudo- ritualiste	- Enchaînement de type idéal des transitions clés se déroulant dans un intervalle de temps toujours supérieur à 4 ans et inférieur ou égal à 10 ans - Report de la première mise en couple et surtout de la première naissance - Centralité absolue du réseau familial, centralité relative du lien de participation élective
Atypique	- Enchaînement de type idéal, mais avec une centralité relative du réseau familial, ou enchaînement de type autre que celui idéal avec une centralité absolue du réseau familial. - 8 ans après la première transition clé, l'individu n'a toujours pas connu l'ensemble des quatre transitions clés. - Réseau familial, liens civiques et liens de participation élective occupent toute une centralité relative dans le déroulement du parcours de l'individu avec parfois une centralité absolue pour l'entourage familial
Erratique	- Enchaînement de type autre que celui idéal - L'insertion en l'emploi n'est jamais la première des transitions clés - Huit ans après la première transition clé, l'individu n'a toujours pas connu l'ensemble des quatre transitions clés. - Le réseau familial n'a ni une centralité absolue, ni une centralité relative

Il faut noter que le choix des thèmes utilisés pour désigner chaque type de parcours est fortement inspiré par les commentaires de nos répondants à propos de leur propre parcours ainsi que les perceptions sur les parcours possibles collectées lors de la pré-enquête. Ces expressions sont empreintes d'une dose de normativité qui est justement acceptable dans le cadre de notre épistémologie intersubjective et post-positiviste.

La figure 2 fournit des informations sur la distribution des types de parcours identifiés selon la cohorte des répondants.

Figure 2 : Récapitulatif des types masculins de parcours d'entrée dans la vie adulte.

Grands schèmes de parcours masculins d'entrée dans la vie adulte



L'analyse des parcours d'entrée dans la vie adulte au sein de la cohorte des aînés montre que les parcours sont majoritairement (environ 75 %) de type ritualiste et expérientiel. Le reste des répondants de la cohorte des aînés (25 %) ont des parcours soit pseudo-ritualiste, soit harmoniste soit atypique.

Ces résultats révèlent deux significations empiriques importantes. D'abord, il semble que les parcours d'entrée dans la vie adulte au sein de la cohorte des aînés se déroulent suivant une synchronisation et une « chronologisation » peu variables (entre le type ritualiste et expérientiel) chez une majorité relative (75% environ) de répondants. Ensuite, s'il est vrai que l'analyse des résultats permet d'appréhender une tendance prépondérante vers la ritualisation¹⁰ des parcours chez les individus de la

¹⁰La ritualisation des parcours de vie fait référence à la standardisation des parcours et à la reproduction de nouvelles formes de rites de passage en milieu urbain (Schumacher et al., 2006).

cohorte des aînés, il semble que cette ritualisation n'est pas aussi largement généralisée qu'on aurait pu penser. Les résultats confirment toutefois l'existence d'une masculinité « hégémonique » au sein de la cohorte des aînés, puisqu'au regard des résultats, on note à la fois une certaine diversité, mais aussi une convergence prépondérante des parcours vers deux types assez proches (ritualiste et expérientiel). Selon Connell (1987) la masculinité hégémonique est la « forme culturellement idéalisée » de la masculinité dans une société donnée à une époque donnée (Connell 1987, p. 88). Cette forme de masculinité, qui rejoint d'une certaine manière la forme stéréotypée de la masculinité, est dans une relation de domination avec les autres formes de masculinité et les diverses formes de féminité (Connell et Messerschmidt 2005, p. 832).

La présente recherche permet de saisir justement l'existence ou non de cette domination d'une forme de masculinité sur les autres et non l'hégémonie masculine sur la féminité, même si les deux dimensions sont reliées. En introduisant le concept de la masculinité hégémonique, Connell (1987) souligne le caractère uniforme, fixe, restrictif et traditionnel de la masculinité qui habite l'imaginaire collectif.

« ...Pour résumer le tout, il faut dire que ça s'est déroulé comme cela devrait l'être, je me suis trouvé un emploi, j'ai acquis l'autonomie résidentielle pour me marier, puis fonder une famille, et élever mes enfants : Normalement ça devrait être ainsi pour tout le monde hein! ».

Cette affirmation d'un de nos répondants de la cohorte des aînés traduit bien l'idée selon laquelle la masculinité hégémonique est souvent considérée comme une norme sociale. Cette forme de masculinité est traduite notamment par le parcours de type ritualiste et d'une certaine manière à travers le parcours de type expérientiel.

Pour la grande majorité des aînés, le parcours d'entrée dans la vie adulte se structure donc autour des normes de masculinité hégémonique. Ainsi, que ce soit dans l'administration publique ou dans le secteur privé, l'insertion en emploi reste la pièce maitresse du parcours d'entrée dans la vie adulte, comme le stipule bien l'extrait suivant.

« Déjà tout petit, on t'apprend qu'il faut que tu travailles pour avoir de quoi subvenir aux besoins de ta femme et

de tes enfants...En tout cas si tu ne veux pas que la femme te commande à la maison là, il faut que toi l'homme tu travailles fort pour la mettre à l'aise. Aussi c'est pour aider tes parents quand ils seront vieux : pour un « vrai » homme le travail c'est très important ».

L'autonomie financière acquise par le biais de l'insertion professionnelle a donc essentiellement pour but de « rembourser »¹¹ la « dette intergénérationnelle », mais aussi de perpétuer la famille, par le biais de la mise en couple et de la procréation. Cette autonomie financière vise aussi à garantir la « main mise » et la « virilité » de l'homme au sein du couple (Chef de ménage). Le mariage reste une valeur évidente et sa concrétisation précède d'office le projet des naissances. La permanence de la compensation monétaire ainsi que les rites affiliés au mariage traditionnel, permettent de conserver la place incontournable de la famille dans les décisions de mise en couple. Mieux, compte tenu du contexte socio-communautaire qui prévaut dans le modèle de masculinité hégémonique, le divorce que nous désignons ici comme étant une séparation totale des partenaires pour en occulter le caractère juridique, était quasiment « proscrit ». Plusieurs mécanismes de contrôle des unions et de règlements des conflits conjugaux au sein de la cellule familiale élargie permettaient de maintenir cet idéal social.

« Tu sais, c'est un peu complexe hein... On a eu avec les parents plusieurs réunions de conciliation... mais ça n'a pas marché parce que ma première femme ne voulait pas vivre dans une famille polygame... Depuis notre séparation, elle a loué d'abord et ensuite elle a construit sa propre maison parce que son commerce marche bien. Tu vois, je ne vis plus avec elle, mais elle est toujours ma femme parce que nous avons deux enfants ensemble et j'ai fait le mariage traditionnel avec elle! Je vais la voir parfois avec les enfants et j'apporte un soutien

¹¹ Par définition la « dette intergénérationnelle » ne se rembourse pas intégralement, car elle est appelée à circuler au sein des générations.

financier de temps en temps. Elle ne s'est pas remariée depuis et ma jeune femme comprend bien la situation. C'est comme si j'étais polygame, mais ce n'est pas exactement ça ».

Cela ne veut pas dire que la séparation totale est interdite, mais la norme socialement valorisée est de voir durer les alliances jusqu'à ce que la mort sépare les deux conjoints, puisqu'une séparation contrevient au choix que les familles des deux partenaires ont conclu à leur avantage respectif et au nom des ancêtres à travers le mariage traditionnel. Si dans des cas extrêmes une séparation totale devait intervenir, elle est très souvent l'initiative de l'homme (chef de ménage) et pour des raisons comme l'infécondité (ou la sous-fécondité).

L'analyse des données collectées auprès des individus de la cohorte des jeunes, montre qu'au sein de cette cohorte, on assiste plutôt à une tendance vers la pluralisation des parcours d'entrée dans la vie adulte, même si une autre forme d'hégémonie masculine semble s'installer à travers les modèles pseudo-ritualiste, harmoniste et atypique au sein de la cohorte des jeunes. Ces types de parcours prépondérant étant particulièrement très distincts, on ne pourrait donc parler de convergence vers un modèle de masculinité au sein de la cohorte des jeunes. En effet, au sein de cette cohorte, il y a une distribution à travers sept types de parcours alors que les hommes de la génération des aînés empruntent généralement l'un ou l'autre des cinq types de parcours d'entrée dans la vie adulte. Il apparaît donc que par rapport à leurs aînés, les parcours d'entrée dans la vie adulte des individus de la cohorte née entre 1975 et 1990, connaissent plus de diversifications. Cette diversification ou pluralisation récente des parcours d'entrée dans la vie adulte donne lieu d'ailleurs à des parcours de type totalement nouveau. On observe en effet, au sein de la cohorte récente, des parcours, s'inscrivant de plus en plus en marge par rapport aux normes et valeurs sociales prédominantes chez les aînés surtout en ce qui concerne l'enchaînement et la temporalité des transitions. En l'occurrence, les parcours de type erratique et autonomiste ne s'observent pas du tout au niveau de la cohorte des aînés et reflètent des réalités nouvelles ainsi que des transformations sociales sous-jacentes à l'entrée dans la vie adulte de la jeune cohorte.

Les transformations sous-jacentes à cette pluralisation des parcours chez les plus jeunes sont à situer à trois niveaux. D'abord, les principaux événements

du cours de la vie se « déchronologisent » de façon relative en se produisant de plus en plus tôt pour certaines trajectoires (insertion professionnelle et résidentielle) et de plus en plus tard pour d'autres (vie féconde et vie de couple) comme on peut le voir à travers l'extrait suivant.

« ...C'est qu'à la maison c'est devenu de plus en plus difficile, mon grand frère a fini les études, mais il était toujours à la maison...pas de femme...pas de boulot. Alors j'ai commencé par faire de petits jobs très tôt afin de payer une partie de ma scolarité. Quand il n'y a pas de boulot bien payé pour être autonome tu es obligé de continuer à étudier le plus longtemps possible ».

Il y a donc un allongement des parcours, complexifié par des phases d'états intermédiaires et conduisant à les inscrire de plus en plus dans une temporalité plus longue que celle des aînés. Ensuite, les parcours se désynchronisent puisque les transitions ne se succèdent plus en majorité selon un même séquençage d'un individu à l'autre. Ces transitions deviennent même réversibles du fait de nombreuses bifurcations qui entachent l'ensemble des trajectoires et en premier lieu, les trajectoires résidentielles et d'insertion professionnelle. Enfin, on note l'émergence ou la résurgence de nouvelles pratiques subversives au sein des parcours comme la vie de couple avec résidences séparées, la mise en couple sans mariage, les naissances pré-nuptiales, les naissances sans mise en couple, la cohabitation parentale de personnes en couple ou en insertion professionnelle, la séparation de couple à l'initiative de la femme, couple où c'est la femme seule qui a une activité professionnelle, etc. Ces pratiques voient le jour ou deviennent de plus en plus fréquentes, remettant ainsi en cause le système de valeurs et de normes préexistant.

Globalement donc, le passage à l'âge adulte devient pour les individus de la jeune cohorte, un processus de plus en plus complexe, flexible, intermittent, pluriel et hétérogène. Les moments et les séquences de ces parcours sont de moins en moins stabilisés, organisés et uniformisés. La réalité sociale semble donc dessiner pour la cohorte née entre 1975 et 1990, de nouvelles conditions sociales auxquelles ils tentent de s'adapter par contrainte ou par choix. On assiste alors à des stratégies de subversion (naissances pré-nuptiales, les naissances sans mise en couple, la cohabitation parentale de personnes en couple ou en insertion professionnelle, etc..) par rapport au

modèle de masculinité hégémonique. L'entrée dans la vie adulte de la jeune génération s'inscrit alors dans un processus de dé-ritualisation¹² et de pluralisation qui ne traduit cependant pas l'individualisation des parcours ou l'« hyperindividualisation » des acteurs.

Au nombre des facteurs avancés pour l'explication de ces transformations au sein des parcours masculins d'entrée dans la vie adulte, deux retiennent fortement l'attention. Le premier facteur est le contexte de crises économiques qui contraste avec la réalité vécue par les aînés comme l'explique l'extrait suivant.

« En 1981, lorsque j'étais en classe de terminal, mes parents m'ont convaincu de passer le concours pour aller à l'école normale des instituteurs pour devenir instituteur au primaire comme beaucoup de jeunes de ce temps-là. Il fallait seulement avoir le niveau de la classe de première hein ! Ce n'est pas comme aujourd'hui où vous finissez l'université et vous ne trouvez même pas de poste d'enseignant à la maternelle ! »

L'extrait suivant est tiré du récit d'un répondant de la cohorte des jeunes. Il est illustratif du contexte professionnel dans lequel les individus de cette génération vivent leur « adultisation ».

« J'ai une maîtrise en sociologie, une autre maîtrise en Droit, un DEA en droit de l'homme et un Master en science de population [...]. C'est vrai qu'à chaque fois, j'avais une bourse d'études pour compléter ces diplômes. Mais après, c'est très difficilement. C'est après plusieurs années que je suis arrivé à trouver quelques heures d'enseignement de Français dans un collège et je fais aussi quelques heures de surveillance et correction d'examens à l'université. [...] □ □ Vous comprenez que dans ce contexte difficile, les projets de mariage et de naissance sont difficiles à réaliser

¹² La dé-ritualisation des parcours d'entrée dans la vie adulte fait référence au concept de « déstandardisation » des parcours et représente le mouvement inverse à la standardisation. Ce mouvement inverse est celui qui voit les principales institutions sociales perdre leur pouvoir organisateur sur les parcours de vie avec comme corollaire la désynchronisation des parcours.

comme les parents auraient souhaité. Certains soirs, je conduis même le taxi-moto pour amasser un peu de sous. Ça fait pitié quoi! [...]. Je me demande vraiment s'il sert encore à quelque chose d'aller à l'école aussi longtemps dans ce pays? Je te dis mon grand-père là, il n'a jamais fait le collège en son temps, mais il a fait une carrière d'inspecteur de l'enseignement primaire [...]. Avec le même niveau aujourd'hui tu n'es bon à rien du tout hein!

Cet extrait pose avec insistance la question du tarissement des perspectives de carrière avec son influence considérable sur le déroulement des parcours de vie, faisant appel à des stratégies individuelles dans ce nouveau contexte d'aggravation des écarts entre effectifs d'opportunités d'emploi et effectifs de diplômés.

Le second facteur concerne la modernité. En effet, urbanisation, scolarisation, division du travail, progrès technologique, État, droit, diversification des formes de médiation sont autant de variables qui font de la modernisation un facteur clé de changement social au Bénin. On assiste alors à la diversification et à la restructuration des formes familiales avec l'instauration de nouveaux rapports intrafamiliaux notamment entre les générations. La scolarisation des jeunes se développe et l'école est « entrée en force dans la famille » pour emprunter l'expression de Boyer et Coridian (1996, pp. 196-200). L'école inculque des valeurs nouvelles, et porte en elle le changement social. Les changements sociaux s'accroissent au fur à mesure que la scolarisation est de plus en plus de longue durée (Pilon et Vignikin, 2006, p. 89), comme c'est le cas au sein de la cohorte des jeunes. Avec le progrès de l'éducation, la scolarisation bouleverse les systèmes de hiérarchie de genre et de génération. Face à l'incapacité de plus en plus marquée de subvenir de façon adéquate aux besoins de leurs membres, les familles africaines adoptent de nouveaux comportements en matière de constitution, des unions conjugales, d'éducation et de socialisation des enfants (Pilon et Vignikin, 2006, p. 94).

Sous l'influence des différentes transformations associées à la modernité (scolarisation prolongée, urbanisation, etc.) et de la poussée démographique, la crise économique devient indissociablement une crise sociale et politique.

Les solidarités publiques sont en panne et les solidarités sociales sont extrêmement sollicitées. Achille Mbembe (1992) souligne que les crises économiques n'affectent « pas seulement, l'institution étatique en tant que telle », mais elles menacent aussi et surtout de « pourrir l'ensemble de la fabrique sociale » (Mbembe, 1992, p. 44). D'une manière générale, l'insertion professionnelle des jeunes reflète un paradoxe social : les jeunes générations sont beaucoup plus scolarisées que leurs aînées, et l'emploi n'a jamais été autant fermé aux jeunes au plan national et régional. Il importe de souligner le rôle de l'État dans le tarissement du marché de l'emploi des jeunes et, partant, dans la pérennisation de leur instabilité. En l'occurrence, les politiques publiques ont contribué à instituer une forme d'insertion en emploi passant prioritairement par le biais de l'entrée dans la fonction publique, phénomène mis en branle par le gel des recrutements dans la fonction publique au détour des années 1988-1989. Dans le même temps, le sous-emploi des jeunes semble constituer une variable d'ajustement pour les quelques entreprises privées alors que l'État n'intervient que faiblement en amont sur les régulations (faible régulation de l'obligation de déclaration à la caisse nationale de sécurité sociale, du salaire minimum, etc.) à l'œuvre au sein même des marchés internes de l'emploi.

Même si les jeunes citoyens des cohortes récentes sont en général plus instruits que leurs parents, ils abordent leur entrée dans la vie adulte dans un contexte économique difficile se traduisant en emploi précoce, en petits boulots, en sous-emploi, en phases répétitives de chômage, d'emplois temporaires, en difficultés d'autonomie résidentielle, le tout parfois combiné à un maintien dans le système scolaire ou de formation professionnelle. On assiste aussi à une modernité qui ouvre la voie à de nouvelles pratiques et de nouvelles valeurs (femme chef de ménage, famille couple, nouvelles relations entre individu, famille et société, nouvelles formes de socialisation, prééminence de l'amour dans le couple, précarité des unions, précocité sexuelle, etc.). Ces nouvelles valeurs associées aux transformations socio-économiques et démographiques poussent de plus en plus l'individu, mais aussi le système social à enclencher un processus de négociation et de compromis, se traduisant par des dérogations raisonnables pour certaines pratiques autrefois plus rares ou inexistantes. De ce fait, la cohabitation hors mariage, le report de la première naissance, le célibat prolongé et la parentalité extraconjugale sont davantage pratiqués et de plus en plus tolérés. D'autres transitions, comme le mariage ou l'arrivée d'un enfant, sont non seulement retardées, mais bien souvent, se caractérisent par une inversion de

leur « séquentialité » traditionnelle, voire une disparition de leur interdépendance.

5. Conclusion

L'analyse des récits biographiques superposés aux données sociologiques collectées sur les parcours d'entrée dans la vie adulte de nos répondants nous permet de saisir pour chaque cohorte les principaux modèles empiriques de parcours d'entrée dans la vie adulte, puis d'apprécier le poids des contraintes normatives et des conditions matérielles ou institutionnelles sur la « reproductibilité des parcours ». Les parcours d'entrée dans la vie adulte ont donc été appréhendés à la fois dans leur dimension ontogénétique, au travers de l'histoire de vie de l'individu et dans leur dimension phylogénétique, c'est-à-dire en termes d'héritage intergénérationnel avec ses continuités, ses ruptures et ses bifurcations.

Au total, sept types de parcours d'entrée dans la vie adulte ont été identifiés : ritualiste, harmoniste, expérientiel, pseudo-ritualiste, autonomiste, atypique et erratique. On constate qu'il y a une tendance vers la pluralisation relative des parcours d'entrée dans la vie adulte au sein de la cohorte des individus nés entre 1975 et 1990, alors que l'on décèle une tendance vers la ritualisation¹³ relative des parcours au sein de la cohorte des individus nés entre 1945 et 1960. Les parcours d'entrée dans la vie adulte ans la vie adulte deviennent donc de plus en plus diversifiés, marqués par des processus de bifurcations et d'états intermédiaires.

Dans un contexte de pluralisation et de transformation de la linéarité relative classique des parcours d'entrée dans la vie adulte, on pourrait avancer l'hypothèse de l'érosion concomitante de la permanence des transmissions intergénérationnelles de la valeur symbolique et normative des marqueurs et des transitions clés qui caractérisent ces parcours. Cependant, nos résultats ne corroborent pas véritablement cette hypothèse de rupture sociale ou de

¹³La ritualisation des parcours de vie fait référence à la standardisation des parcours et à la reproduction de nouvelles formes de rites de passage en milieu urbain (Schumacher, Spoorenberg et Forney 2006).

rupture des transmissions entre générations, en témoigne le fait que certains individus de la cohorte récente ont encore des parcours ritualistes et que les valeurs et la régulation familiale sont encore à l'œuvre dans la production de plusieurs types de parcours d'entrée dans la vie adulte chez les individus de la cohorte des jeunes. En témoigne aussi la fréquence des regrets, ainsi que la profondeur des efforts déployés et des actions envisagées par les répondants ayant des parcours non ritualistes, pour se « remettre en bonne voie ».

Il semble que l'on assiste plutôt à une réification des normes et stéréotypes de la masculinité hégémonique traditionnelle en ce qui concerne l'entrée dans la vie adulte.

Pour les deux cohortes à l'étude, le passage dans la vie adulte se déroule dans des contextes très différents d'insertion dans le jeu des opportunités socio-économiques, des aspirations personnelles et des conjonctures. De ce fait, les mobilités, les comportements démographiques, les positionnements sociaux ainsi que la régulation sociale se transforment tout en maintenant plusieurs affinités avec les modèles antérieurs.

Devenir adulte devient alors un enjeu de construction identitaire dans un contexte d'individualisation communautaire. En opposition avec l'objectif traditionnel de responsabilisation de l'adulte en devenir, appelé à répondre aux besoins des autres (groupe social), les jeunes de la cohorte récente se fondent sur une vision relationnelle du monde qui valorise à la fois l'autonomie et l'interdépendance dynamique. La théorie de l'interdépendance dynamique entre individus et société (Elias, 1991) convient alors amplement à l'analyse de la dynamique des parcours d'entrée dans la vie adulte.

Ces trente dernières années, la transformation des conditions socio-économiques et démographiques a provoqué au sein de la société cotonoise un dilemme désorientant, déclencheur d'un conflit identitaire (Toussaint, 1992) et d'un processus d'adaptation global. À société moderniste et instable semble donc correspondre, individualisation communautaire, régulation dérogatoire, solidarité sélective, bifurcation de la circulation de la dette intergénérationnelle et parcours pluriels, instables, voire indépendantistes.

Bibliographie

Akindès, F. (2003). Le lien social en question dans une Afrique en mutation. In J. Boulad-Ayoub et L. Bonneville (dir.) *Souverainetés en crise* (p. 379-403). Québec : L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval.

Antoine, Philippe et al., (2006), *États flous et trajectoires complexes: Observation, modélisation, interprétation*, Groupe de réflexion sur l'approche biographique. Paris.

Antoine, P. (2001). Contraints de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo. *Autrepart*, (18), 17-36.

Antoine P., Barbary O., Bocquier P., Fall, A.S., Guisse Y.M., et J. Nanitelamio (1992). L'insertion urbaine, le cas de Dakar. Dakar : IFAN, ORTOM.

Attias-Donfut, C. et L. Rosenmayr (dir.) (1994). *Viellir en Afrique*. Paris : Presses universitaires de France.

Banegas, R. (1995). Mobilisations sociales et oppositions sous Kérékou. *Politique africaine*, (59), 25-44.

Banegas, R. (2003). *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*. Paris : Karthala.

Battagliola, F. (2001). Les modes sexués d'entrée dans la vie adulte. In T. Blöss (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*. Paris : Presses universitaires de France.

Berrou, J.-P. et C. Gondard-Delcroix (2011). Dynamique des réseaux sociaux et résilience socioéconomique des micro-entrepreneurs informels en milieu urbain africain. *Mondes en développement* 156(4), 73-88.

Calvès, A.-E., J.-F. Kobiane et E. Martel (2007). Changing transition to adulthood in urban Burkina Faso, *Journal of Comparative Family Studies*, 38 (2), 265-283.

Calvès, A.-E., M. Bozon, A. Diagne et M. Kuepie (2006). Le passage à l'âge adulte : repenser la définition et l'analyse des « premières fois ». In Atelier GRAP, *Le passage des seuils, observation et traitement du temps flou* (p. 137-156). Paris : Institut national d'études démographiques.

Connell, R. W. et Messerschmidt James W., 2005. « Hegemonic Masculinity : Rethinking the Concept », *Gender & Society*, 19, 6 : 829-859.

Connell, R. W., 1987. *Gender and Power : Sexuality, the Person and Sexual Politics*. Cambridge, Polity Press.

Dossa, S. S. (1999). Le doublet urbain Cotonou-Porto-Novo : les raisons de deux capitales à deux vitesses. *CAMES Sciences sociales et humaines*, 1, 90-100.

Dossa, S. S. (2010). *Cotonou, L'explosion d'une capitale économique (1945-1985)*. Paris : L'Harmattan.

EhrenbergAlain, (1991). *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Lévy. Coll. Pluriel

Elder, G. H. 1997. The life course and human development. Dans R. M. Lerner (dir.), *Handbook of child psychology : Theoretical models of human development* (vol. 1, p. 939-991). New York : Wiley.

Elder, G. H. 1998. « The Life Course as Developmental Theory », In *Child Development*, Volume 69, Number 1, pp. 1-12

Elias, N. (1985). *La Société de cour* (trad. de l'allemand par P. Kamnitzer et J. Étoré). Paris : Éditions Flammarion.

Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris : Pocket, Fayard.

Gnidéhou, J. (1995). *L'évolution de l'économie, de la politique et du programme de développement du Bénin de 1980 à 1995*. Cotonou : Société d'études régionales d'habitat et d'aménagement urbain.

Hertrich, V. et M. Lesclingand (2003). Jeunesse et passage à l'âge adulte chez les Bwa du Mali. In V. Hertrich et S. Keïta (dir.) *Questions de*

population au Mali (p. 251-281). Bamako (Mali) : Le Figuier, Fonds des Nations unies pour la population-Mali.

Lalive d'Epinay, C., Bickel, J.-F., Cavalli, S., et Spini, D., (2005), «Le parcours de vie: émergence d'un paradigme interdisciplinaire». In J.-F. Guillaume, avec la collaboration de Lalive d'Epinay, C. et L. Thomsin (2005b), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège : Les éditions de l'Université de Liège, pp 187-210.

Lalive d'Epinay C., Cavalli S., (2009), «Les principaux tournants de la vie dans la construction autobiographique. Une comparaison internationale», in Oris M., Widmer E., de Ribaupierre A., Joye D., Spini D., Labouvie-Vief G., Falter J.-M. (Eds), *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 25-46.

Lipovsky Gilles, (1983). *L'ère du vide, Essais sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard.

Loko, L. S., (2001). Système de mérite dans le recrutement, la nomination, la promotion et le développement des carrières. Communication présentée à la *Conférence sur la fonction publique*. Bénin, 28 mai-1^{er} juin.

Marroquin, D. V., (2009). *Parcours d'entrée en vie féconde des femmes au Burkina Faso : une analyse séquentielle*. Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en sciences en démographie, Université de Montréal Québec, Canada.

Mauss, M., (2001). *Essai sur le don, Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses universitaires de France.

Mouvagha-Sow, M. (2002). *Processus matrimoniaux et procréation à Libreville (Gabon)*. Thèse de doctorat de démographie, Université de Paris X-Nanterre, France.

Noudjenoume, P. (1999). *La démocratie au Bénin: Bilan et perspectives*. Paris: L'Harmattan.

Olivier de sardan, J.-P. (1998). émique. *L'Homme*, 38(147), 151-166.

Reto Schumacher, Thomas Spoorenberg and Yannic Forney (2006) *European Journal of Population / Revue Européenne de Démographie* Vol. 22, No. 2 (Jun., 2006), pp. 153-177.

Schumacher, R., Spoorenberg, T. et Forney, Y., 2006. De-standardisation, regional differencesand generational changes. Leaving home behaviour and living arrangements in Switzerland inthe 20th century, *European Journal of Population* 22: 153–176.

Simmel, G. (1908). *Soziologie*, Leipzig, Duncker und Humblot. Trad. fr.*Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*, Paris : PUF, 1999.
Sotindjo Sébastien, (1999) «Le doublet urbain Cotonou- Porto-Novo : Les raisons de deux capitales à deux vitesses», in revue CAMES Sciences sociales et humaines, Vol.1, Cotonou, pp. 90-100.

Stefano C., (2007) « Modèle de parcours de vie et individualisation », *Gérontologie et société* 2007/4 (n° 123), p. 55-69.

Tabutin Dominique et Schoumaker Bruno, (2004), *La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000.Synthèse des changements et bilan statistique*. In: *Population*, 59e année, n°3-4, pp. 519-621.

Touraine A., (1992). *Critique de la modernité* (19). Paris: Librairie Arthème Fayard.